

Conduire la transformation de l'offre et des pratiques en autisme

Fiche technique

Secteurs

Sanitaire et Médico-social

Public

Directeurs d'établissement ESMS, Directeurs de pôle, Chefs de service, Cadres de santé du sanitaire.

Durée

4 jours (2 + 2)

Organisme de formation

➔ FORMAVISION

Date limite d'inscription

08/12/2017

Lieux & dates

➔ Groupe 1

Nièvre

➔ Groupe 2

Yonne

➔ Groupe 3

Saône et Loire

➔ Groupe 4

Côte d'or

Interlocuteur Opco Santé

Isabelle MAILLARD

isabelle.maillard@unifaf.fr

0380308446

Contexte

Un des enjeux majeurs du 3ème plan Autisme « concerne la transformation et l'adaptation des établissements et services médico-sociaux, à tous les stades de la prise en charge, afin qu'ils puissent appliquer les recommandations de bonnes pratiques produites par la HAS et l'ANESM » (Axe 2 – Mesure 1). L'instruction ministérielle DGCS/SD3B/CNSA/2015/369/ du 18 décembre 2015 équipe les professionnels de l'encadrement au plan méthodologique pour accompagner ce changement des pratiques. Le diagnostic qualitatif partagé propre s'intègre dans la démarche d'amélioration continue de la qualité des établissements et services.

Cette action de formation doit donc permettre aux cadres et animateurs qualité de mieux appréhender les spécificités des personnes avec autisme, de pouvoir mesurer le périmètre du changement des pratiques que les recommandations HAS/ANESM impliquent. Ceci afin de pouvoir conduire et accompagner le changement. Au-delà de l'apport didactique, ce plan de formation visera à impulser une communauté de pratiques autour de l'évolution de l'offre en autisme au plan régional.

Objectifs

La formation permettra aux cadres des établissements accompagnant des enfants, adolescents ou adultes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme d'/de :

- ➔ Appréhender les particularités des personnes autistes
- ➔ Cerner le périmètre des changements impliqués par les recommandations HAS/ANESM
- ➔ Identifier les enjeux et modalités du diagnostic qualitatif partagé (instruction ministérielle du 18/12/2015)
- ➔ Savoir prioriser les points d'amélioration qui en découlent et mobiliser les leviers pour les mettre en œuvre
- ➔ Elaborer et déployer un plan d'amélioration de l'offre adapté
- ➔ Gérer les risques de la conduite de changement et en pérenniser la démarche

Prérequis

Accueillir des personnes avec autisme depuis plus de 6 mois ou avoir un projet d'ouverture d'une structure/ d'un service

Contenu

Description des TSA : Définition, Prévalence, Signes de l'autisme

➔ **Enjeux socio-politiques et Recommandations :** Rappels des 3 plans Autisme, Recommandations HAS/ANESM (2005, 2011, 2012), Focus sur l'évaluation, les approches recommandées et la gestion des comportements-défis

⇒ **Mise en œuvre et apports du diagnostic qualitatif partagé** : Principes de base en conduite de changement, modalités pratiques en rapport avec le diagnostic, priorisation des points d'amélioration...

⇒ **Leviers à mobiliser :**

- ⇒ Ressources Humaines
- ⇒ Levier environnemental
- ⇒ Levier fonctionnel
- ⇒ Levier financier

⇒ **Elaboration et mise en œuvre du plan d'action**

- ⇒ Phasage des actions
- ⇒ Présentation de l'approche « Agile »
- ⇒ Evaluation et suivi du plan d'action
- ⇒ Pérennisation de la démarche

⇒ **Synthèse et Réflexion sur la mise en place d'une communauté de pratiques territoriale**